



RAPPORT DE PRESENTATION

DU BUDGET PRIMITIF 2017

Table des matières

I- Stratégie financière et équilibre du budget 2017	3
II- L'équilibre du budget de fonctionnement	5
1. Les recettes réelles de fonctionnement 2017 : 73,238 M€	6
2. Les dépenses réelles de fonctionnement 2017 : 67,371 M€.....	13
III- L'équilibre du budget d'investissement.....	18
1. Les dépenses réelles d'investissement 2017 (hors reports) : 33,817 M€.....	18
2. Les recettes réelles d'investissement 2017 (hors reports) : 23,896 M€.....	21
IV - Les opérations d'ordre budgétaire	24
V – Présentation par politiques publiques	25
VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - PETITE ENFANCE.....	26
CULTURE - PATRIMOINE –INDUSTRIES DE L'IMAGE – FESTIVALS - TOURISME.....	28
VIE SPORTIVE – EQUIPEMENTS SPORTIFS.....	30
VIE QUOTIDIENNE - TRAVAUX.....	32
CSCS - GUSP	34
URBANISME – PROSPECTIVE – STRATEGIE URBAINE – DEVELOPPEMENT DURABLE	35
COMMERCE ET ARTISANAT	37
SANTE – ORGANISATION DE L'OFFRE DE SOIN – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	38
SOLIDARITE – FAMILLE – PERSONNES AGEES.....	39
SECURITE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE – PREVENTION DE LA DELINQUANCE	41
SERVICES GENERAUX.....	42
VI - Les ratios légaux.....	45

I- Stratégie financière et équilibre du budget 2017

Le budget 2017 s'inscrit encore dans un contexte économique difficile en raison de l'obligation faite aux collectivités locales de participer au redressement des comptes publics, même si pour le bloc communal l'effort initial prévisionnel pour l'année a été réparti sur les exercices 2017 et 2018. Comme énoncé lors du débat d'orientations budgétaires, la stratégie financière est marquée par les éléments suivants :

1/ un maintien des taux de fiscalité

Après la diminution du taux de taxe sur le foncier bâti, et malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat, la collectivité maintient le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale.

2/ la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement

Pour faire face à la nouvelle baisse des dotations, , les charges de fonctionnement seront réduites de 600 K€ par rapport au budget primitif 2016.

3/ une préservation des niveaux d'investissement

Le niveau des dépenses d'équipement pour 2017 est envisagé à hauteur de 19,1 M€ (plus 11,4 M€ de restes à réaliser de l'exercice 2016). Il doit permettre de :

- poursuivre les opérations liées au programme de l'ORU-ouest pour 4,7 M€,
- réaliser la salle polyvalente de Lunesse pour 4,5 M€,
- financer des aménagements relevant notamment de la vie quotidienne,
- renforcer les moyens nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

Ajoutons, au titre de ces investissements prioritaires, toute l'attention qui sera accordée aux travaux d'accompagnement touchant à l'efficacité énergétique et aux initiatives afférentes.

En effet, en lien avec le nouveau programme innovant « Tous acteurs du Développement Durable », il conviendra de promouvoir la mise en œuvre d'opérations de rénovation énergétique.

Celles-ci s'inscriront, sur la base d'études préalables et des premiers contours de notre schéma immobilier, dans le cadre d'une démarche intégrée d'amélioration en ce domaine, au profit de nos bâtiments communaux.

La Ville réaffirme, également, au travers de ces choix d'investissement, sa volonté de favoriser, par l'intermédiaire de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP), l'accessibilité à la voirie et aux équipements publics de tous nos administrés, en situation de handicap.

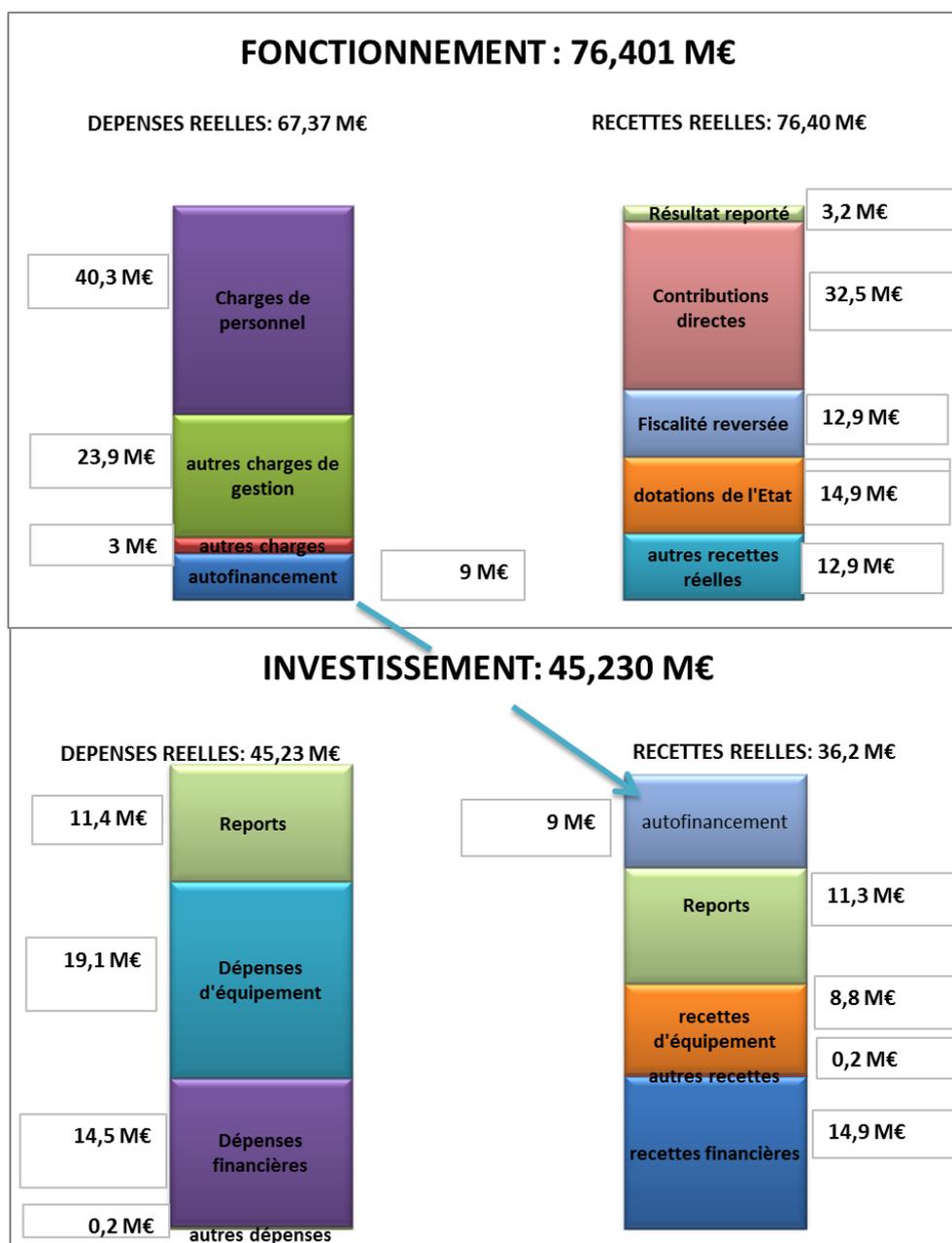
EQUILIBRE BUDGETAIRE 2017 : 145,940 M€

Le budget primitif 2017, qui comprend les restes à réaliser et résultats de l'exercice 2016, se décompose en :

- une section de fonctionnement équilibrée à 80,478 M€
- une section d'investissement équilibrée à 65,462 M€.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations nouvelles	80 478 327 €	77 315 420 €	54 048 609 €	53 158 648 €	134 526 936 €	130 474 068 €
Restes à réaliser 2016	0 €	0 €	11 412 900 €	11 277 401 €	11 412 900 €	11 277 401 €
Résultat reporté		3 162 907 €	0 €	1 025 460 €	0 €	4 188 367 €
TOTAL	80 478 327 €	80 478 327 €	65 461 509 €	65 461 509 €	145 939 836 €	145 939 836 €

LES OPERATIONS REELLES : 121,63 M€



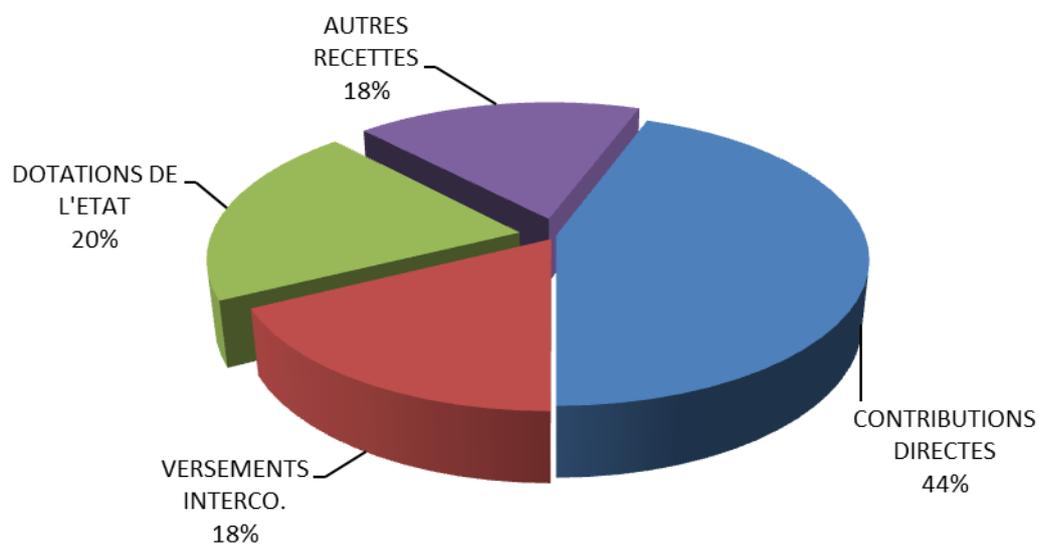
II- L'équilibre du budget de fonctionnement

La diminution des dépenses de fonctionnement qui accompagne la baisse des recettes permet d'améliorer l'épargne de gestion de 3,5% par rapport au BP 2016. L'épargne brute s'élève à 6,4 M€ (+7%), et l'épargne nette est positive de 91 K€, en nette amélioration par rapport au budget précédent. L'équilibre des opérations financières est assuré puisque les ressources propres permettent de couvrir les dépenses telles que l'amortissement de la dette et les dépenses imprévues.

	BP 2016	BP 2017	% variation
Recettes de gestion (1)	73 294 165	73 129 392	-0,2%
Dépenses de gestion (2)	64 787 407	64 281 195	-0,8%
Dépenses imprévues (3)	100 000	400 000	300,0%
Travaux en régie (4)	350 000	550 000	57,1%
Excédent brut de fonctionnement (5) = (1)-(2)-(3)+(4)	8 756 758	8 998 197	2,8%
Solde financier et exceptionnel	-392 885	-344 037	-12,4%
Epargne de gestion (6) = (5)+(1)	8 363 873	8 654 160	3,5%
Intérêts (7)	2 363 281	2 236 500	-5,4%
Epargne brute (8) = (6)-(7)	6 000 592	6 417 660	7,0%
<i>taux d'épargne brute = (8)/dép.réelles de fct</i>	<i>8,2%</i>	<i>8,8%</i>	<i>7,2%</i>
Amortissement de la dette (9)	7 240 085	6 327 000	-12,6%
Epargne nette (10)= (8)-(9)	-1 239 493	90 660	

Equilibre des opérations financières du BP 2017	
Dépenses à couvrir par des ressources propres (hors restes à réaliser et résultat reporté)	8 562 367
dont amortissement de la dette	6 327 000
dont remboursement avance FCTVA	359 000
dont dépenses imprévues	1 864 502
dont subv invt transférées au compte de résultat	11 865
Ressources propres (hors restes à réaliser et excédents de fonctionnement capitalisés)	11 869 211
dont ressources propres externes (FCTVA, taxe d'aménagement, immobilisations financières)	1 681 579
dont amortissements des immobilisations	2 634 159
dont produit des cessions	400 000
dont virement de la section de fonctionnement	6 783 826
dont charges à répartir sur plusieurs exercices	345 146
dont provisions	24 500
Solde	3 306 844

1. Les recettes réelles de fonctionnement 2017 : 73,238 M€



Les recettes réelles de fonctionnement ont évolué comme suit par rapport au budget primitif 2016 :

	BP 2016	BP 2017	Variation en montant	Variation en %
Contributions directes	32 507 887	32 546 027	38 140	0,1%
Versements intercommunalité	13 061 698	12 889 794	-171 904	-1,3%
Dotations de l'Etat	15 214 690	14 895 753	-318 937	-2,1%
dont DGF	12 957 470	12 240 979	-716 491	-5,5%
Autres recettes	12 626 805	12 906 781	279 976	2,2%
Recettes réelles de fonctionnement	73 411 080	73 238 355	-172 725	-0,2%

Le principal fait marquant du budget 2017 est la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'un montant de 716 K € par rapport au budget primitif 2016. Cette perte étant compensée par d'autres recettes, les recettes réelles de fonctionnement ne diminuent que de 0,2%.

1.1 Les contributions directes

Les taux de fiscalité directe communale sont inchangés pour l'exercice 2017.

a) Evolution des bases fiscales

Les bases fiscales, non encore notifiées par les services de l'Etat, ont été évaluées comme suit :

En €	BP 2016	2016 réalisé	2017 estimé	% variation BP17 /réalisé 2016
taxe d'habitation	65 370 000	63 532 693	64 250 432	1,1%
Taxe sur le foncier Bâti	52 419 651	52 528 977	53 166 271	1,2%
Taxe sur le foncier non- Bâti	125 000	129 581	128 893	-0,5%
Total	117 914 651	116 191 251	117 545 596	1,2%

Cette prévision tient compte de l'actualisation des valeurs locatives de +0,4% prévue dans le cadre de la loi de finances et de la variation physique estimée des bases.

La variation à la baisse des bases de taxe d'habitation entre les deux prévisions budgétaires s'explique par une prévision au BP 2016 qui n'avait pu anticiper les prolongements d'exonération des contribuables de condition modeste mis en œuvre par l'Etat.

b) Fixation des taux de fiscalité

Taux en pourcentage	2016	2017 proposé	% var.
taxe d'habitation	18,25	18,25	0,00%
Taxe sur le foncier Bâti	38,80	38,80	0,00%
Taxe sur le foncier non- Bâti	71,23	71,23	0,00%

Les taux de la taxe d'habitation, de taxe sur le foncier bâti et de taxe sur le foncier non-bâti sont maintenus à leur niveau de 2016.

c) Le produit fiscal

	BP 2016	2016 réalisé	2017 estimé	% variation 2017/réalisé 2016
taxe d'habitation	11 930 025	11 594 716	11 725 704	1,1%
Taxe sur le foncier Bâti	20 338 825	20 381 243	20 628 513	1,2%
Taxe sur le foncier non-bâti	89 037	92 300	91 810	-0,5%
rôles supplémentaires	150 000	83 012	100 000	20,5%
Total	32 507 887	32 151 271	32 546 027	1,2%

Sur la base de ces éléments, le produit fiscal 2017 est estimé à 32,546 M€, dont 100 K€ de rôles supplémentaires.

L'évolution du produit fiscal est de :

- +0,1% par rapport à la prévision budgétaire 2016
- + 1,2% par rapport au produit fiscal réalisé en 2016.

Le produit de la fiscalité directe :

Bases fiscales TH, TFB,TFNB

X

Taux TH, TFB, TFNB

+

Rôles supplémentaires

=

32,546 M€

1.2 Les dotations de l'Etat

	BP 2016	2016 réalisé	2017 estimé	variation de BP à BP en montant	variation de BP à BP en %
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	12 957 470	12 757 313	12 240 979	-716 491	-5,5%
Fonds de compensation de la TVA (fonct.)	0	0	18 000	18 000	#DIV/0!
Dotation générale de décentralisation	270 000	275 427	270 424	424	0,2%
Dotations compensatrices de fiscalité	1 977 920	2 095 679	2 352 050	374 130	18,9%
Dotations de recensement	9 300	9 327	9 300	0	0,0%
Dotation titres sécurisés	0	5 030	5 000	5 000	#DIV/0!
Total	15 214 690	15 142 776	14 895 753	-318 937	-2,1%

Les dotations versées par l'Etat à la ville d'Angoulême ne sont pas notifiées. Elles sont évaluées par les services sur la base des données de la loi de finances à 14,896 M€, soit -2,1% par rapport aux prévisions budgétaires 2016, et -1,6% par rapport aux dotations réalisées en 2016.

a) La dotation globale de fonctionnement = 12,241 M€

	BP 2016	2016 réalisé	2017 estimé	variation de BP à BP en montant	variation de BP à BP en %
<i>Dotation forfaitaire</i>	<i>10 637 003</i>	<i>10 489 739</i>	<i>9 689 574</i>	<i>-947 429</i>	<i>-8,9%</i>
<i>Dotation de solidarité urbaine</i>	<i>1 912 055</i>	<i>1 912 055</i>	<i>2 231 438</i>	<i>319 383</i>	<i>16,7%</i>
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	<i>408 412</i>	<i>355 519</i>	<i>319 967</i>	<i>-88 445</i>	<i>-21,7%</i>
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	12 957 470	12 757 313	12 240 979	-716 491	-5,5%

En 2017, la contribution de la ville d'Angoulême au redressement des comptes publics est estimée à 695 K€. Sur les exercices 2015 à 2017, cette contribution atteindrait ainsi 3,5 M€.

La dotation forfaitaire devrait ainsi s'élever à 9,7 M€, en diminution de près de 8% par rapport au réalisé 2016.

La dotation de solidarité urbaine, estimée à 2,231 M€ pour 2017, devrait être en progression d'environ 17%, la ville bénéficiant du recentrage de la dotation de solidarité urbaine (DSU) mis en œuvre cette année sur un nombre plus réduit de communes.

La dotation nationale de péréquation, estimée quant à elle à 320 K€ devrait diminuer de 10% par rapport au réalisé 2016.

b) Les compensations fiscales = 2,352 M€

	BP 2016	2016 réalisé	2017 estimé	variation de BP à BP en montant	variation de BP à BP en %
<i>Dotation unique des compensations spécifiques TP</i>	297 786	298 273	179 440	-118 346	-39,7%
<i>Dotation compensation exonération TH</i>	1 427 951	1 427 951	1 840 880	412 929	28,9%
<i>Dotation compensation exonération taxes foncières</i>	252 183	369 455	331 730	79 547	31,5%
Dotations compensatrices de fiscalité	1 977 920	2 095 679	2 352 050	374 130	18,9%

Les dotations compensatrices de fiscalité directe devraient apparaître en augmentation de 12 % par rapport aux montants perçus en 2016.

La compensation relative à la taxe d'habitation évolue par référence aux exonérations de bases accordées l'année précédente. Ainsi, les exonérations accordées par l'Etat en 2016, qui avaient occasionnées une moindre recette pour la ville, seront partiellement compensées en 2017, d'où l'augmentation de 29% de cette recette. L'évolution est comparable et pour les mêmes causes concernant la dotation compensatrice d'exonération de taxes foncières.

Les compensations spécifiques de taxe professionnelle évoluent de façon négative du fait de leur fonction de variable d'ajustement de l'enveloppe normée (comme les compensations relatives à la taxe foncière mais dont cet effet n'est pas perceptible cette année compte-tenu des exonérations mentionnées ci-dessus).

Les dotations de l'Etat :
DGF
+
DGD
+
Dotations compensatrices de fiscalité
+
Dotations recensement, titres sécurisés, FCTVA
=
14,896 M€

1.3 Les ressources versées par l'intercommunalité

	BP 2016	2016 réalisé	2017 estimé	% variation de BP à BP
Attribution de compensation	12 473 661	12 473 661	12 411 661	-0,5%
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	588 037	601 433	478 133	-18,7%
Total	13 061 698	13 075 094	12 889 794	-1,3%

Les dotations versées par la communauté d'agglomération du Grand Angoulême à la ville d'Angoulême ont été évaluées à 12,890 M€, en diminution de 1,4% par rapport aux sommes versées en 2016.

a) L'attribution de compensation.

L'attribution de compensation versée à la ville d'Angoulême est estimée pour 2017 à 12,411 M€. Elle est en diminution par rapport à celle prévue au BP 2016, compte-tenu du transfert à l'EPCI de la compétence relative à l'accueil des gens du voyage, en application de la loi NoTRE de 2015. La contribution de la ville d'Angoulême au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage étant de 62 K€ en 2016, ce montant a été déduit du montant de l'attribution de compensation prévisionnelle pour 2017.

b) Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Dans le cadre du dispositif de péréquation horizontale mis en place par la loi de finances 2011, le territoire intercommunal devrait, pour cette année et peut-être 2018, être uniquement bénéficiaire du FPIC, et non plus contributeur.

Sur la base des modalités adoptées en 2016 par le Grand Angoulême, et compte tenu de l'évolution globale du fonds retenue par la loi de finances, l'attribution du fonds au bénéfice de la ville a été estimée à 478 K€.

Ces éléments sont estimés compte-tenu de l'évolution de la carte intercommunale à l'échelle nationale, et des critères définissant la nouvelle agglomération du Grand Angoulême. Ils seront à confirmer avec les notifications qui seront faites au mois d'avril par l'Etat, puis en fonction des modalités de répartition qui seront retenues d'ici le mois de juin par l'EPCI.

Les versements de l'intercommunalité
Attribution de compensation
+
FPIC
=
12,890 M€

1.4 Les autres recettes

	BP 2016	2017 estimé	variation montant	% variation
Atténuations de charges	349 000	294 000	-55 000	-15,8%
Produits des services, du domaine et ventes	3 443 011	3 300 552	-142 459	-4,1%
autres impôts et taxes	3 571 265	3 652 215	80 950	2,3%
Autres dotations, subventions, participations	4 323 979	4 723 931	399 952	9,2%
autres produits de gestion courante	822 635	827 120	4 485	0,5%
produits financiers	111 815	103 863	-7 952	-7,1%
produits exceptionnels	5 100	5 100	0	0,0%
Total	12 626 805	12 906 781	279 976	2,2%

Évaluées à 12,91 M€, les autres recettes réelles de fonctionnement devraient apparaître en augmentation de 2,2% par rapport au budget primitif 2016.

a) Les atténuations de charges

Estimées à 294 K€, elles apparaissent en diminution de 16%. Il s'agit essentiellement d'une diminution des remboursements de rémunérations et des charges de sécurité sociale et de prévoyance du personnel du fait de la baisse des accidents du travail.

b) Les produits des services, du domaine et les ventes

Il s'agit des recettes tarifaires, des remboursements de frais et du produit d'activités annexes.

Évalués à 3,301 M€, ils diminuent de 4% par rapport à 2016. Si l'on neutralise le remboursement exceptionnel du Grand Angoulême effectué en 2016 pour les frais de maîtrise d'ouvrage du TCSP d'un montant de 113 K€, l'évolution des recettes entre les deux exercices est ramenée à -0,9%.

Les principales recettes sont les suivantes :

Principales recettes des services, ventes, domaine	2017 estimé
Redevances et droits des services périscolaires	1 083 320
Redevances et droits des services à caractère social	720 000
Remboursement de frais par le CCAS	420 000
Remboursement de frais de personnel	221 559
Remboursement de frais par d'autres redevables	405 170
Redevances d'occupation du domaine public	293 224

c) Les autres impôts et taxes

Évalués à 3,652 M€, les autres impôts et taxes devraient être en augmentation de 2,3% par rapport aux prévisions budgétaires 2016, essentiellement du fait des droits de voirie compte-tenu des

occupations de voiries croissantes, et des droits de mutation réévalués après une réalisation 2016 importante.

Les principales recettes sont constituées des :

Principales recettes des autres impôts et taxes	2017 estimé
Droits de stationnement	1 327 465
Taxe sur l'électricité	883 750
Droits de mutation	925 000
Droits de place	250 000
Taxe locale sur la publicité	196 000
Autres taxes (voirie)	70 000

d) Les autres dotations, subventions, participations

Estimées à 4,724 M€, ces ressources devraient progresser de 9,2% par rapport aux prévisions budgétaires 2016, sous l'effet principalement de l'augmentation significative des participations de la CAF concernant la prestation de service unique (PSU).

Les principales recettes sont les suivantes :

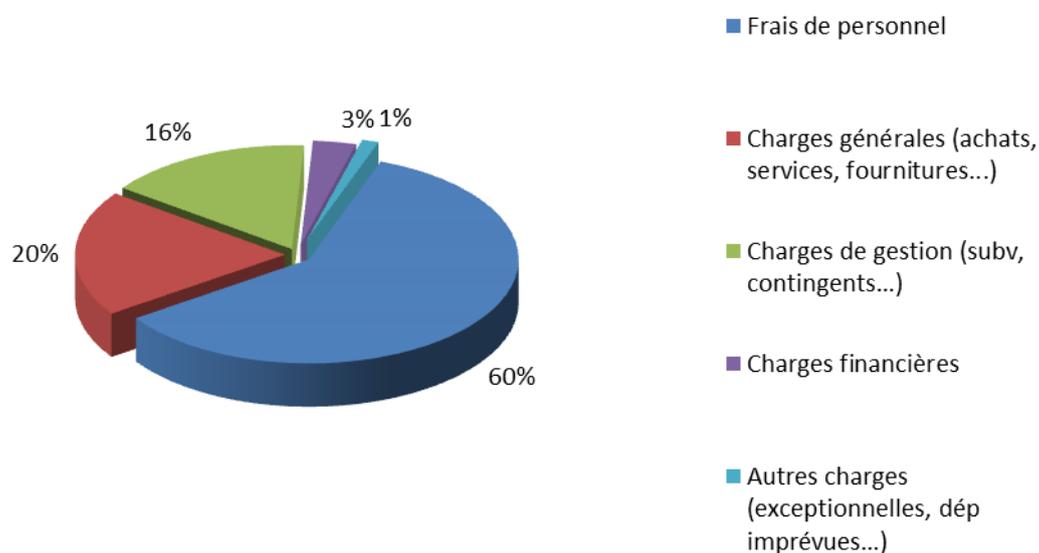
Principale recettes des autres dotations, subventions et participations	2017 estimé
Participations CAF (crèches, CEJ)	3 019 600
Participations emplois d'avenir/emplois aidés	995 240
Participations FIPHFP	218 870
Participation réforme des rythmes scolaires	165 000

e) Les autres produits de gestion

En augmentation de 0,5% par rapport au budget 2016, ils s'élèvent à 827 K€. Ce sont essentiellement les revenus des immeubles pour 795 M€.

2 . Les dépenses réelles de fonctionnement 2017 : 67,371 M€

Structure des dépenses de fonctionnement 2017



Les dépenses réelles de fonctionnement évoluent comme suit :

	BP2016	BP2017	Variation montant	Variation %
Frais de personnel	40 388 500	40 340 700	-47 800	-0,12%
Charges générales (achats, services, fournitures...)	13 164 502	13 195 606	31 104	0,24%
Charges de gestion (subv, contingents...)	11 024 996	10 717 889	-307 107	-2,79%
Charges financières	2 363 281	2 244 500	-118 781	-5,03%
Autres charges (exceptionnelles, dép imprévues...)	819 209	872 000	52 791	6,44%
Total	67 760 488	67 370 695	-389 793	-0,58%

Elles sont en diminution de 0,6% par rapport au BP2016.

2.1 Les frais de personnel

Avec 40,34 M€ de dépenses, les frais de personnel diminuent de 0,12 % par rapport au BP 2016, malgré les augmentations règlementaires incontournables qui sont estimées à près de 1 M€. Elles correspondent au Glissement Vieillesse Technicité (GVT) pour 400 K€, à l'application du protocole

d'accord des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations pour 340 K€, et à l'augmentation du prix du point d'indice pour 285 K€.

La masse salariale est contenue au travers d'une étude systématique d'opportunité quant aux remplacements à effectuer, lors de départs (retraite, mutation...) : autant d'occasions permettant de « repenser » et de mieux rationaliser notre propre organisation municipale.

Cette démarche fait directement écho à une véritable stratégie en matière de politique de ressources humaines visant :

- l'anticipation, par une gestion prévisionnelle pragmatique des emplois, des effectifs et des compétences ;
- la recherche de l'efficacité, par le biais d'un management interne adapté.

L'évolution des charges de personnel :

Détail des frais de personnel	BP2016	BP2017	% variation
Personnels extérieurs	623 000	493 000	-20,9%
Impôts et taxes	830 000	1 070 000	28,9%
Rémunérations	28 180 000	27 803 000	-1,3%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 583 500	10 801 700	2,1%
Autres charges	172 000	173 000	0,6%
Total	40 388 500	40 340 700	-0,1%

En tenant compte des recettes perçues au titre des participations de l'Etat pour les emplois d'avenir et autres dispositifs de soutien à l'emploi, la charge nette des frais de personnel s'élève à 39,3 M€.

	BP2017
Frais de personnel	40 340 700
Recettes et participations emplois d'avenir et autres	995 240
Solde	39 345 460

2.2 Les autres charges de gestion

Avec 23,941 M€, les autres charges de gestion diminuent de 1,9 % par rapport au BP 2016.

a) les charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les achats de fournitures et de petit matériel, les fluides, les contrats de prestations de services et de location, les frais d'entretien et d'assurance, les rémunérations d'intermédiaires, les frais de communication, et les impôts et taxes divers.

Ces dépenses sont en légère progression de 0,24 % par rapport aux prévisions budgétaires 2016. Compte-tenu des augmentations incontournables telles que celles des contrats, de la redevance

concernant les ordures ménagères, ou celle des frais concernant les services communs, il y a eu un effort de maîtrise fait sur les autres postes de dépenses, et notamment les achats.

	BP2016	BP2017	variation montant	% variation
<i>achats</i>	5 911 196	5 646 710	-264 486	-4,5%
<i>charges externes/services extérieurs</i>	6 922 706	7 230 596	307 890	4,4%
<i>impôts et taxes</i>	319 100	318 300	-800	-0,3%
Charges à caractère général	13 153 002	13 195 606	42 604	0,3%

a) les atténuations de produits

Les atténuations de produits diminuent très sensiblement par rapport aux prévisions budgétaires 2016.

	BP2016	BP2017	variation montant	% variation
Atténuations de produits	209 409	27 000	-182 409	-87,1%

L'essentiel de ce chapitre budgétaire était consacré en 2016 à la contribution de la ville au fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC). Pour cette année, la prospective réalisée avec le cabinet Ressources Consultant permet d'envisager la fin de la contribution de l'ensemble intercommunal du Grand Angoulême à ce dispositif, compte-tenu de la redéfinition de la carte intercommunale à l'échelle nationale. Ainsi, la ville, qui contribuait à hauteur de 160 K€ en 2016, ne devrait plus porter cette dépense pour les deux années à venir.

Les 27 K€ restants sont constitués de crédits provisionnés au titre de dégrèvements éventuels de la taxe d'habitation pour les logements vacants.

b) les autres charges de gestion courante

	BP2016	BP2017	variation montant	% variation
<i>Frais municipalité</i>	343 100	344 700	1 600	0,5%
<i>Contingents et participations</i>	2 596 531	2 409 667	-186 864	-7,2%
<i>Subventions</i>	8 072 705	7 940 834	-131 871	-1,6%
<i>autres charges</i>	12 660	22 688	10 028	79,2%
Autres charges de gestion courante	11 024 996	10 717 889	-307 107	-2,8%

Les contingents et participations, avec 2,410 M€, sont en diminution de 7,2%. Cette évolution est essentiellement due à la diminution de la participation de la ville à l'EESI pour 100 K€, le Grand

Angoulême soumettant à son assemblée la participation au financement de l'école à cette hauteur pour 2017. De plus, comme évoqué précédemment, la compétence d'accueil des gens du voyage sera désormais portée par le Grand Angoulême qui contribuera donc au syndicat mixte des gens du voyage à la place de la ville. Cette dépense moindre de 62 K€ engendrera une diminution de recettes de l'attribution de compensation d'un montant équivalent.

Les autres participations sont celles à la CIBDI pour 1,057 M€, au syndicat mixte Magélis pour 340 K€ et aux écoles privées pour 195 K€.

Les subventions, avec 7,94 M€, sont diminuées de 1,6%.

La subvention au Centre Communal d'Action Sociale est ramenée à 2,147M€ compte-tenu d'une recette exceptionnelle dont l'établissement bénéficiera par ailleurs en 2017. Ses moyens sont donc maintenues à hauteur de ceux de l'exercice 2016.

Les subventions aux associations, avec 5,780 M€ apparaissent en diminution de 100 K€ par rapport au budget primitif 2016, soit -1,7 %.

Les autres charges de gestion courante

Les charges à caractère général

+

Les atténuations de produits

+

Les contingents et subventions

+

Autres charges diverses

=

23,941 M€

2.3 Les autres charges

Estimées à 2,689 M€, les autres charges sont réduites de 6,4 % par rapport au budget primitif 2016.

	BP2016	BP2017	variation montant	% variation
Charges financières	2 363 281	2 244 500	-118 781	-5,0%
Charges exceptionnelles	509 800	445 000	-64 800	-12,7%
Total	2 873 081	2 689 500	-183 581	-6,4%

a) les charges financières

Les intérêts de la dette s'élevaient à 2,236 M€, en réduction de 3% par rapport au budget primitif 2016. L'évolution à la baisse de la charge d'intérêts est la conséquence de plusieurs éléments, notamment le désendettement et le vieillissement de l'encours. De plus, le réaménagement de la dette structurée avait occasionné des paiements d'intérêts exceptionnels en 2016 (impayés de 2012 notamment).

Les intérêts des crédits à court terme ont été envisagés à hauteur de 8 K€. Ils correspondent aux frais liés à l'utilisation des lignes de trésorerie.

b) Charges exceptionnelles

Elles sont essentiellement constituées de la subvention exceptionnelle au budget annexe du Gesta qui apparaît, avec un montant prévisionnel de 380 K€, en diminution de 10% par rapport au budget primitif 2016, soit -40 K€. Malgré les efforts pour contenir les dépenses d'exploitation, l'équilibre de ce budget annexe ne pourra être atteint lors de cet exercice au vu de l'évolution peu dynamique des recettes.

Les autres charges

Charges financières
+
Charges exceptionnelles
=
2,690 K€

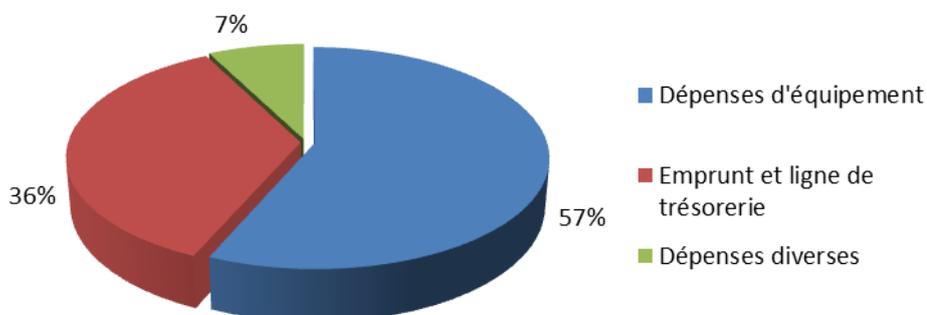
III- L'équilibre du budget d'investissement

En 2017, les dépenses réelles d'investissement sont prévues à 33,8 M€. Le besoin de financement par l'emprunt s'établit à 3,2 M€. Avec les reports de 2016, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 45,2 M€.

	BP2016	BP2017
Dépenses d'équipement (1)	31 439 724	30 545 112
Dépenses financières hors amortissement de la dette (2)	9 716 337	8 128 502
Autres (3)	420 746	229 096
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (4)	3 425 043	0
Total des dépenses hors dette (5) = (1)+(2)+(3)+(4)	45 001 850	38 902 710
Epargne nette (6)	-1 239 493	90 660
Travaux en régie (7)	350 000	550 000
Recettes réelles d'investissement hors emprunt (8)	34 027 781	25 002 683
Résultat de fonctionnement reporté (9)	3 563 562	3 162 907
1068 (hors besoin de financement lié aux résultats reportés) (10)	0	7 000 000
Résultat reporté d'investissement (11)	0	1 025 460
Total des ressources (12)= (6)-(7)+(8)+(9)+(10)+(11)	36 001 850	35 731 710
Besoin de financement par l'emprunt (13) = (12)-(5)	-9 000 000	-3 171 000

1. Les dépenses réelles d'investissement 2017 (hors reports) : 33,817 M€

Structure des dépenses réelles d'investissement



Avec 33,817 M€, les dépenses réelles d'investissement 2017 (hors reports) apparaissent en diminution de 14% par rapport à la prévision budgétaire 2016.

Dépenses réelles d'investissement hors reports	BP2016	BP2017	Variation montant	Variation %
Dépenses d'équipement	22 379 819	19 132 212	-3 247 606	-14,51%
Emprunt et ligne de trésorerie	15 940 085	12 127 000	-3 813 085	-23,92%
Dépenses diverses	1 116 336	2 557 598	1 441 262	129,11%
Total	39 436 240	33 816 810	-5 619 429	-14,25%

1.1 Les dépenses d'équipement

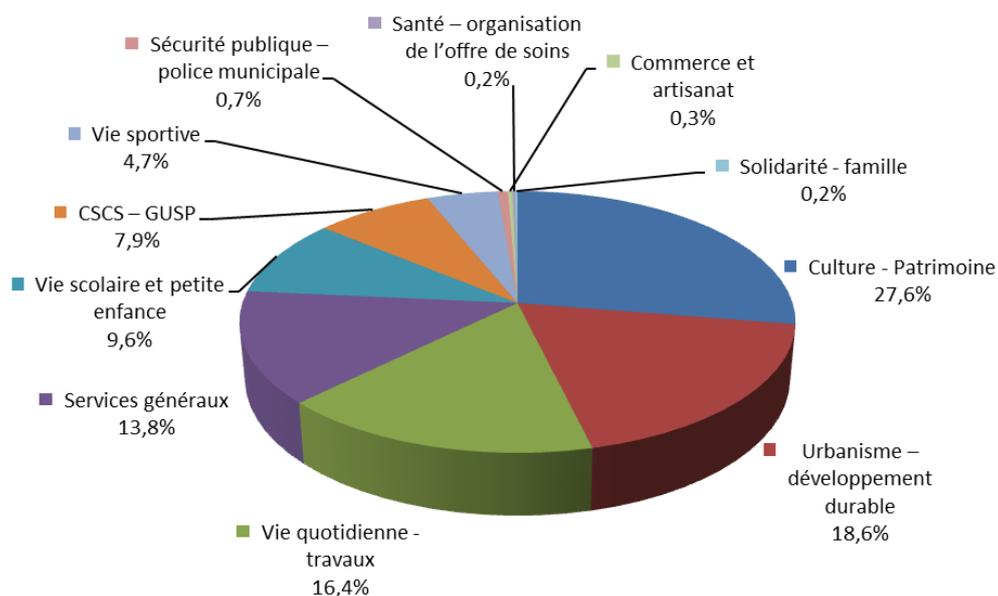
Le budget 2017 fixe un montant prévisionnel de dépenses d'équipement de 19,132 M€. La nature des dépenses d'équipement est la suivante :

Dépenses d'équipement (hors reports)	BP2016	BP2017	Variation montant	Variation %
Immobilisations incorporelles (frais d'études, d'insertions, et brevets)	812 735	563 711	-249 024	-30,64%
Subventions d'équipement versées	303 300	381 000	77 700	25,62%
Travaux en cours	17 879 575	14 463 079	-3 416 495	-19,11%
Autres immobilisations corporelles (terrains, agencements et installations)	3 384 209	3 724 422	340 213	10,05%
Total	22 379 819	19 132 212	-3 247 606	-14,51%

La répartition de ces dépenses par politique apparaît comme suit :

POLITIQUE	DEPENSES	%
Vie scolaire et petite enfance	1 829 584	9,56%
Culture - patrimoine	5 278 693	27,59%
Vie sportive	907 908	4,75%
Vie quotidienne - travaux	3 137 248	16,40%
CSCS – GUSP	1 513 570	7,91%
Urbanisme – développement durable	3 566 923	18,64%
Commerce et artisanat	60 000	0,31%
Santé – organisation de l'offre de soins	32 612	0,17%
Solidarité - famille	30 050	0,16%
Sécurité publique – police municipale	128 382	0,67%
Services généraux	2 647 242	13,84%
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 132 212	100,00%

Les dépenses d'équipement par politique



Ces dépenses par politique sont présentées dans les fiches détaillées figurant au chapitre V.

1.2 Les dépenses d'emprunt et de ligne de trésorerie

Elles s'élèvent à 12,127 M€. Il s'agit essentiellement :

- des crédits relatifs à l'amortissement de la dette pour 6,327 M€.
- des crédits nécessaires à l'utilisation de l'outil financier « ligne de crédit long terme », pour 5,8 M€. Il faut préciser que cette dépense financière n'a pas d'incidence sur l'équilibre budgétaire car elle est compensée par une recette équivalente.

1.3 Les dépenses diverses

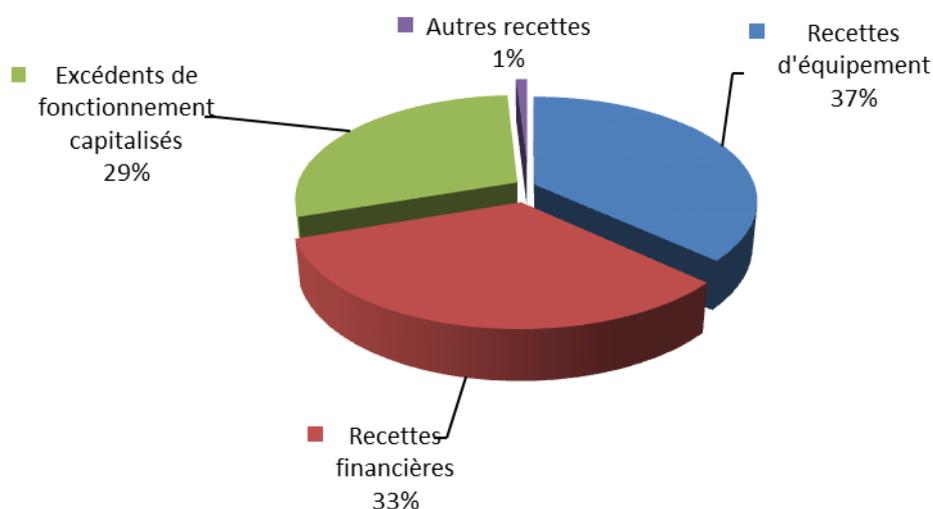
229 K€ sont provisionnés au titre des travaux à réaliser pour le compte de tiers. Les crédits inscrits sont financés par une recette équivalente. Le remboursement partiel de l'avance de FCTVA (dernière année) est prévu pour 359 K€. Enfin 1,8 M€ sont inscrits en dépenses imprévues.

1.4 Les restes à réaliser

Les restes à réaliser en dépenses sont constitués des dépenses d'équipement engagées avant le 31 décembre 2016 et non mandatées. Il est précisé que le conseil municipal ne vote pas les restes à réaliser qui seront approuvés au moment du vote du compte administratif.

Restes à réaliser - Dépenses	
Chapitre	Report de crédits
20 - Immobilisation incorporelles	516 650,10
204 - Subventions d'équipement versées	529 569,85
21 - Immobilisations incorporelles	2 572 440,10
23 - Immobilisations en cours	7 794 239,85
Total	11 412 899,90

2. Les recettes réelles d'investissement 2017 (hors reports) : 23,896 M€



Les recettes réelles d'investissement 2017 s'élèvent à 23,896 M€. Elles comprennent 7 M€ provenant de l'affectation du résultat 2016 qui permettent de financer les investissements votés cette année.

	BP2016	BP2017	% variation
Recettes d'équipement	14 100 333	8 785 607	-38%
Recettes financières	16 021 753	7 881 579	-51%
Excédents de fonctionnement capitalisés	4 246 558	7 000 000	65%
Autres recettes	100 000	229 096	129%
Sous-total	34 468 644	23 896 282	-31%
Reports	8 559 137	11 277 401	32%
Total	43 027 781	35 173 683	-18%

2.1 Les recettes d'équipement

Les recettes d'équipement inscrites au budget correspondent aux subventions d'équipement pour 5,6 M€ et à l'emprunt pour 3,2 M€.

a) Les subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont attribuées par les financeurs suivants :

	Total	ORU	Autres
Etat	2 376 770	1 940 849	435 921
Amendes de police	745 000	0	745 000
Département	1 459 745	380 462	1 079 283
Intercommunalité	707 515	275 505	432 010
autres	325 577	61 479	264 098
TOTAL	5 614 607	2 658 295	2 956 312

Elles sont relatives pour 47% au financement de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du secteur Ouest.

Les autres subventions concernent les opérations suivantes :

- Aménagement du stade Chanzy : 415 K€ (Grand Angoulême, Soyaux, Département, Région)
- Voirie : 408 K€
- Début des travaux sur le tunnel : 369 K€ (Etat, Grand Angoulême)
- Travaux sur le bâtiment Castro de la CIBDI : 304 K€ (Etat)

ainsi que la dotation « amendes de police » pour 745 K€ (Etat) et la subvention globale conventionnée avec le Conseil départemental pour 597 K€.

b) L'emprunt

Le recours à l'emprunt nouveau a été fixé à 3,171 M€. Le taux de financement des dépenses d'équipement nouvelles par l'emprunt s'établit à un niveau de 17%. Son faible niveau est à mettre en regard des résultats de l'exercice 2016 qui permettent de financer directement les dépenses d'équipement 2017 à hauteur de 7,8 M€. Un emprunt de 4,5 M€ est également inscrit en reports de l'exercice 2016.

2.2 Les recettes financières

Avec 14,88 M€, les recettes financières comprennent essentiellement :

- Le fonds de compensation de la TVA, pour 1,4 M€
- La taxe d'aménagement, pour 200 K€
- le produit des cessions d'immobilisations pour 400 K€
- les crédits nécessaires à l'utilisation de l'outil financier « ligne de crédit long terme » pour 5,8 M€
- les excédents de fonctionnement capitalisés de 7 M€ issus de l'affectation du résultat de l'exercice 2016.

2.3 Les autres recettes

229 K€ sont provisionnés au titre des travaux à réaliser pour le compte de tiers (un montant identique est inscrit en dépenses).

2.4 Les restes à réaliser

Les restes à réaliser en recettes correspondent à des recettes engagées avant le 31 décembre 2016 et non réalisées. Comme pour les dépenses, il est précisé que le conseil municipal ne vote pas les restes à réaliser qui seront approuvés au moment du vote du compte administratif.

Restes à réaliser - Recettes	
Chapitre	Report de crédits
13 - Subventions d'investissement	6 720 964,58
16 - Emprunt	4 500 000,00
27 - Immobilisations financières	43 000,00
45 - Travaux pour compte de tiers	13 436,82
Total	11 277 401,40

IV - Les opérations d'ordre budgétaire

Les opérations d'ordre budgétaires constituent des opérations comptables internes qui n'affectent pas l'équilibre général du budget, ni l'épargne. Elles s'élèvent à 33,3 M€, dont 22,9 M€ d'écritures concernant l'enregistrement comptable du réaménagement du dernier emprunt structuré dont la date d'effet était au 1^{er} janvier 2017. Les opérations sont les mêmes que celles comptabilisées pour les deux autres emprunts en 2016 : remboursement du capital restant dû de 8,9 M€, comptabilisation d'une indemnité de remboursement anticipé de 3,3 M€ financée à la fois par intégration dans le capital et par les taux d'intérêts majorés par rapport à ceux du marché.

Chapitre	Dépenses	Montant	Chapitre	Recettes	Montant
DF-023	Virement à la section d'investissement	6 783 826,26	RI-021	Virement de la section de fonctionnement	6 783 826,26
DI-040	Travaux en régie	550 000,00	RF-042	Travaux en régie	550 000,00
	Pénalités de renégociation de la dette	1 475 000,00		Transfert de charges financières	1 475 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (provisions et subventions)	207 065,00		Transfert de subventions et reprises de provisions	207 065,00
DF-042	Indemnité de remboursement anticipé emprunts structurés	1 475 000,00	RI-040	Indemnité de remboursement anticipé capitalisée	1 475 000,00
	Amortissements immobilisations	2 634 159,27		Immobilisations corporelles et incorporelles	2 634 159,27
	Provisions pour risque de fct courant	24 500,00		Provisions pour litiges	24 500,00
	Amortissements charges financières à répartir	345 146,00		Charges financières à répartir	345 146,00
DI-041	Sortie des emprunts à risque	8 899 867,00	RI-041	Financement des nouveaux emprunts	8 899 867,00
	Refinancement de dette	8 899 867,00		Refinancement de dette	8 899 867,00
	Installations, matériels et outillage techniques	200 000,00		Avances versées sur immobilisations	200 000,00
DF-043	Indemnité de réaménagement d'emprunt	1 845 000,00	RF-043	Transfert de charges financières	1 845 000,00
	Total	33 339 430,53		Total	33 339 430,53

V – Présentation par politiques publiques

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE – PETITE ENFANCE

CULTURE – PATRIMOINE – INDUSTRIES DE L'IMAGE – FESTIVALS – TOURISME

VIE SPORTIVE – EQUIPEMENTS SPORTIFS

VIE QUOTIDIENNE – TRAVAUX

CSCS - COMITES DE QUARTIER - GUSP

URBANISME – PROSPECTIVE – STRATEGIE URBAINE – DEVELOPPEMENT DURABLE

COMMERCE ET ARTISANAT

SANTE – ORGANISATION DE L'OFFRE DE SOIN – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SOLIDARITE – FAMILLE – PERSONNES AGEES

SECURITE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE – PREVENTION DE LA DELIQUANCE

SERVICES GENERAUX

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	13 322 570
Charges courantes	1 660 218
Subventions	1 738 635
Charges exceptionnelles	3 000
Total dépenses de fonctionnement	16 724 423
Produits des services	1 803 320
Dotations et participations	3 217 600
Autres produits de gestion courante	15 200
Total recettes de fonctionnement	5 036 120

Ecoles et équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : 11 188 283 €

Charges de personnel (hors restauration scolaire) : 10 412 710 €

Charges courantes : 440 398 € dont 96 979 € pour les fournitures des écoles et EAJE , et 8 776 € pour les activités d'éveil corporel et musical au sein des EAJE.

Subventions : 335 175 € dont 195 109 € de participation aux écoles privées, 21 066 € de participation intercommunale et 119 000 € au titre des ludothèques (CEJ).

Services annexes de l'enseignement : 4 656 568 €

Restauration scolaire : 3 288 458 €

- Charges de personnel : 2 288 610 €
- Coût des denrées alimentaires : 996 848 €
- Charges exceptionnelles (remboursements des familles) : 3 000 €
- Recettes : 1 083 320 €

Transports scolaires : 125 000 €

Sport scolaire : 36 750 €, dont 33 000 € pour l'accès à Nautilus

Autres services : 1 206 360 €

Dont principalement :

- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) : 1 058 600 €
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : 110 260 €
- Classes de découverte : 33 500 €

Services communs: 625 462 €

Ces crédits correspondent principalement au personnel administratif de la Direction de l'Enfance

Centres de loisirs : 254 110 €, dont 234 600 € au titre de la convention « Journée enfants » et 11 000 € pour les transports

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Immobilisations incorporelles	40 800
Immobilisations corporelles	857 310
Immobilisations en cours	537 600
Opérations d'équipement	393 874
Total dépenses d'équipement	1 829 584
Total recettes d'équipement	191 761

Les principales inscriptions concernent :

- la réhabilitation des sanitaires de l'école élémentaire Jean Moulin : 100 000 €
- le regroupement des services de la Direction de l'Enfance par l'acquisition et l'aménagement de locaux (1ere phase) : 60 000 €
- l'acquisition de mobilier et matériel dans les écoles maternelles et élémentaires et des travaux pour un montant cumulé de 680 000 € correspondant notamment en matière de travaux à la réfection de sanitaires et de réseaux d'eaux, le remplacement de chaudières et l'installation d'interphones et de visiophones
- dans le cadre de l'ORU Secteur Ouest, la poursuite des travaux sur l'école maternelle Saint-Exupéry : 114 000 € (en complément des travaux d'accessibilité pour un montant de 171 000 €, soit une opération à hauteur de 285 000 € sur 2017)
- l'équipement informatique des écoles et des travaux de câblage (1ere phase) : 490 000 €
- l'opération Multi-Accueil de Ma Campagne : 149 500 € au titre des crédits de paiement 2017
- la réhabilitation de la crèche de St Cybard prévue sur 3 ans : 10 000 € sur 2017
- divers travaux et l'acquisition de matériel et mobilier pour les structures Petite enfance pour 48 000 €.

CULTURE - PATRIMOINE - INDUSTRIES DE L'IMAGE - FESTIVALS - TOURISME

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	2 738 040
Charges courantes	583 803
Subventions	3 708 491
Total dépenses de fonctionnement	7 030 334
Produits des services	97 100
Autres produits de gestion courante	488 335
Atténuations de charges	25 000
Total recettes de fonctionnement	610 435

Expression artistique = 1 001 308 €

Subventions à des associations pour 939 725 € (dont la scène nationale pour 850 000 €)

Charges de personnel : 22 040 €

Charges d'entretien du théâtre : 39 543 €

Conservation et diffusion des patrimoines = 2 318 050 €

Dépenses concernant les équipements culturels :

- Bibliothèques 780 489 €
- Musées 1 240 942 €
- Archives 272 501 €

dont 1 973 740 € de charges de personnel

Entretien du patrimoine culturel : 9 510 €

Subventions : 14 608 €

Action culturelle = 1 744 194 €

Les subventions attribuées aux associations : 1.163 500 €

Frais de personnel : 367 650 €

Charges courantes : 213 044 €

Politique de l'Image : 1 592 172 €

- Ecole Européenne Supérieure de l'Image : 752 172 € (dont participation 750 658 €)
- FIBD : 500 000 €
- Magelis : 340 000 €

Services communs : 374 610 €

Correspondant à des charges de personnel

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Immobilisations incorporelles	67 000
Immobilisations corporelles	387 860
Immobilisations en cours	105 000
Opérations d'équipement	4 718 833
Total dépenses d'équipement	5 278 693
Total recettes d'équipement	379 067

Les principales inscriptions budgétaires concernent :

- la poursuite de la construction de la salle polyvalente à Lunesse dans le cadre du protocole de transaction immobilière entre la ville et la SCI ANGDIS : 4 004 000 €
- des travaux de rénovation au CIBDI pour 445 000 €
- pour l'Espace Franquin, l'installation d'une climatisation (158 000 €) et le lancement d'une étude pour la requalification de l'équipement (50 000 €)
- l'opération « Murs Peints » et la restauration des remparts : 155 000 €
- la réhabilitation de la salle des fêtes de Basseau dans le cadre de l'ORU secteur ouest : 120 000 €
- pour l'église St André, des travaux de mise en sécurité (80 000 €) et des crédits pour un diagnostic sur le bâtiment (17 000 €)
- l'acquisition de mobilier et d'ouvrages pour la médiathèque-ludothèque de Basseau : 69 000 €

VIE SPORTIVE – EQUIPEMENTS SPORTIFS

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	1 629 370
Charges courantes	302 218
Subventions	810 629
Total dépenses de fonctionnement	2 742 217
Produits des services	66 374
Dotations et participations	65 000
Autres produits de gestion courante	5 000
Total recettes de fonctionnement	136 374

Services communs : 2 355 539 €

Charges de personnel : 1 629 370 €

Charges courantes : 38 540 € dont notamment les crédits pour le fonctionnement de l'Ecole Municipale de Sport et les stages de sports organisés pour les enfants

Subventions aux associations sportives : 687 629 €

Salles de sport – gymnases : 124 682 €

Les inscriptions correspondent principalement aux crédits de maintenance et de nettoyage des équipements sportifs.

Stades : 95 983 €

Il s'agit de charges d'entretien et de maintenance des équipements.

Autres équipements sportifs ou de loisirs : 9 677 €

Manifestations sportives : 156 336 €

Charges courantes : 33 336 €

Subvention : 123 000 €

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Immobilisations incorporelles	25 000
Immobilisations corporelles	204 000
Immobilisations en cours	110 000
Opérations d'équipement	568 908
Total dépenses d'équipement	907 908
Total recettes d'équipement	472 035

Les crédits inscrits correspondent principalement à :

- des travaux de modernisation et de mise aux normes du stade Chanzy : 449 000 €
- la réfection des vestiaires à la plaine de jeux des Trois-Chênes : 80 000 €
- le lancement d'une étude pour l'aménagement d'un terrain de sport : 25 000 €
- des travaux de rénovation pour différents gymnases et pour la salle Omnisports : 60 000 €
- l'aménagement du Centre des Cultures Urbaines et l'installation de bungalows à la Halle de Ma Campagne : 82 000 €
- dans le cadre de l'Oru Secteur Ouest, la poursuite de la réhabilitation du gymnase de Basseau : 120 000 €

VIE QUOTIDIENNE - TRAVAUX

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	6 039 930
Charges courantes	2 162 135
Subventions	11 900
Charges exceptionnelles	395 500
Total dépenses de fonctionnement	8 609 465
Produits des services	302 179
Impôts et taxes	1 397 465
Autres produits de gestion courante	8 700
Atténuations de charges	25 000
Total recettes de fonctionnement	1 733 344

Services urbains : 3 329 396 €

Propreté urbaine : 2 931 590 €

Charges de personnel : 2 448 940 €

Charges courantes : 482 650 €

Eclairage public : 397 806 €

Charges de personnel : 254 470 €

Charges courantes : 143 336 €

Aménagement urbain : 5 280 069 €

Services communs : 788 640 €

Cette rubrique correspond au fonctionnement de la direction des Espaces Publics et du stationnement de surface

Charges de personnel : 352 140 €

Pour le stationnement de surface :

- remboursement de charges au budget-annexe : 276 000 € dont 260 000 € de charges de personnel
- charges courantes : 160 500 €

Equipements de voirie : 130 569 €

Voie communale et routes : 1 069 300 €

Charges de personnel : 902 940 €

Charges courantes : 151 360 €

Charges exceptionnelles : 15 000 €

Espaces verts urbains : 2 899 660 €

Charges de personnel : 2 077 630 €

Charges courantes : 822 030 € (dont marché d'entretien des espaces verts : 585 000 €)

Environnement :

Aménagement des eaux : 11 900 €

Ces crédits correspondent à la participation de la ville au SyBRA (Syndicat du Bassin de Rivière de l'Angoumois)

Aide aux services publics : 380 000 €

Il s'agit de la subvention d'équilibre prévue pour le budget annexe de stationnement Gesta.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Immobilisations incorporelles	30 000
Immobilisations corporelles	938 412
Immobilisations en cours	1 436 752
Opérations d'équipement	732 084
Total dépenses d'équipement	3 137 248
Total recettes d'équipement	1 521 954

Les principales inscriptions concernent :

- le tunnel de la Gâtine pour 732 000 € correspondant à de la maîtrise d'œuvre et des travaux dérogatoires demandés par la Préfecture dans l'attente du lancement de l'opération
- des travaux de voirie pour 1 085 000 € permettant notamment l'achèvement des opérations lancées sur les rues de Montmoreau et Lériget et le lancement d'une étude pour la rue de Basseau
- les Espaces Verts pour des aménagements et des acquisitions de végétaux et de mobilier : 366 000 €
- le fonds d'intervention local « voirie, signalisation et éclairage public » : 110 000 €
- le programme pluriannuel d'éclairage public correspondant au remplacement des lampes par du matériel plus performant et moins énergivore : 100 000 €
- des travaux dans les cimetières des Trois Chênes et de Bardines : 150 000 €
- la poursuite de l'adaptation du matériel de stationnement rendue nécessaire en raison de la dépenalisation qui entre en vigueur au 1/01/2018 : 345 000 €

CSCS - GUSP

	BP 2017
Charges courantes	70 008
Subventions	1 125 594
Total dépenses de fonctionnement	1 195 602

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Activités pour les jeunes : 1 176 002 €

Charges courantes : 66 008 €

Il s'agit notamment des inscriptions de crédits de maintenance des CSCS

Subventions aux CSCS et aides à projets pour les jeunes : 1 109 994 €

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Opérations corporelles	6 100
Opérations d'équipement	1 507 470
Total dépenses d'équipement	1 513 570
Total recettes d'équipement	932 316

Dans le cadre de l'ORU Secteur Ouest, des crédits sont inscrits pour la poursuite des travaux du CSCS de Basseau et la démolition du CSCS et de la crèche de la Grande-Garenne : 1 477 000 €

URBANISME – PROSPECTIVE – STRATEGIE URBAINE – DEVELOPPEMENT DURABLE

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	1 415 220
Charges courantes	394 625
Subventions	16 000
Total dépenses de fonctionnement	1 825 845
Dotations et participations	174 290
Autres produits de gestion courante	136 000
Total recettes de fonctionnement	310 290

Aménagement urbain : 1 695 835 €

Services communs : 1 623 475 €

Il s'agit des dépenses de personnel et de fonctionnement de la direction Développement Urbain comprenant notamment :

- 228 000 € de prestations externes d'ingénierie pour la mise en œuvre de l'OPAH-RU. Des participations de l'agglomération et de l'ANAH sont attendues pour 142 500 €.
- 80 000 € de remboursement à l'agglomération suite au transfert de l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) au service commun

Autres opérations d'aménagement urbain : 72 360 €

Charges courantes : 24 000 €

Charges de personnel : 48 360 €

Cette rubrique correspond aux dépenses de fonctionnement liées aux ORU.

Environnement : 130 010 €

Services communs : 114 010 €

Cette rubrique correspond au fonctionnement du service « Développement Durable »

Charges courantes : 46 000 €

Charges de personnel : 68 010 €

Préservation du milieu naturel : 16 000 €

Il s'agit de subventions versées à des associations.

En application du programme « Tous acteurs du Développement Durable »....

Dans le cadre de cette démarche transversale et afin de répondre, comme évoqué plus haut, aux objectifs d'efficacité énergétique, des crédits sont prévus au sein de plusieurs directions pour acquérir des matériels plus performants et réaliser des opérations de rénovation du patrimoine bâti, à savoir :

- remplacement de chaudières pour nos écoles et crèches pour 131 K€ permettant des économies de CO2 de près de 16 tonnes par an ;
- rénovation des réseaux et des régulations de l'école Cézanne-Renoir, et raccordement au réseau de chaleur de l'OPH pour 160 K€.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Immobilisations incorporelles	280 000
Subventions versées	120 000
Immobilisations corporelles	280 000
Opérations d'équipement	2 886 923
Total dépenses d'équipement	3 566 923
Total recettes d'équipement	1 419 684

Les crédits inscrits en immobilisations incorporelles pour 280 000 € permettront notamment d'effectuer des études pour le schéma directeur de l'immobilier et le site du SNPE.

Des subventions sont prévues pour 164 000 € dont :

- 100 000 € au titre du dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU Habitat privé) qui démarre sur cet exercice et se poursuivra pendant cinq ans
- 44 000 € pour la poursuite du dispositif d'aide à l'accession à la propriété
- 20 000 € pour la rénovation des façades sur l'îlot du Port et la rue de Montmoreau

Des immobilisations corporelles, dont des acquisitions foncières et immobilières sont inscrites pour 280 000 €.

Les opérations d'équipement inscrites correspondent principalement à l'Opération de Renouvellement Urbain du Secteur Ouest et concernent :

- Bibliothèque espace jeux : 406 00 €
- Aménagements espaces publics : 1 787 000 €
- Cellules commerciales : 649 000 €

COMMERCE ET ARTISANAT

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	235 520
Charges courantes	176 747
Subventions	50 500
Total dépenses de fonctionnement	462 767
Impôts et taxes	250 000
Autres produits de gestion courante	116 700
Total recettes de fonctionnement	366 700

Foires et marchés : 196 440 €

Charges de personnel : 119 570 €

Charges courantes : 76 870 € (dont le nettoyage et la maintenance des Halles)

Aides au commerce et services marchands : 220 780 €

Charges de personnel : 115 880 €

Charges courantes : 84 400 €

Subventions : 20 500 €

Interventions économiques : 45 547 €

Ces inscriptions correspondent notamment à la subvention allouée à Gastronomades et aux crédits prévus pour la manifestation.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Subventions versées	15 000
Immobilisations corporelles	45 000
Total dépenses d'équipement	60 000

Au titre des subventions, 15 000 € sont inscrits pour les devantures commerciales.

Des crédits sont inscrits pour des travaux de sécurité et de maintenance aux Halles Centrales.

SANTE – ORGANISATION DE L’OFFRE DE SOIN – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	312 880
Charges courantes	78 695
Subventions	11 650
Total dépenses de fonctionnement	403 225
Produits des services	13 100
Dotations et participations	296 624
Total recettes de fonctionnement	309 724

Hygiène et salubrité : 47 225 €

Il s’agit du fonctionnement courant du service d’Hygiène (hors masse salariale)

Santé : 353 100 €

Services communs santé : 325 880 €

Charges courantes : 11 000 €

Charges de personnel : 312 880 €

Subventions aux associations : 2 000 €

Autres établissements sanitaires : 6 750 € (subventions)

Actions de prévention en santé publique: 20 470 €

Ces inscriptions concernent le Contrat Local de Santé et l’Atelier Santé Ville, dont le pilotage est porté par la ville

Handicap : 2 900 €

LE BUDGET D’INVESTISSEMENT

	BP 2017
Subventions versées	30 000
Immobilisations corporelles	2 612
Total dépenses d’équipement	32 612

30 000 € sont inscrits pour permettre le versement d’une subvention d’équipement de 30 000 € destinée à l’aménagement provisoire d’une cellule pour le centre médical au sein d’un espace en projet.

SOLIDARITE – FAMILLE – PERSONNES AGEES

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	278 200
Charges courantes	79 900
Subventions	2 360 450
Total dépenses de fonctionnement	2 718 550
Produits des services	420 000
Dotations et participations	5 691
Total recettes de fonctionnement	425 691

Interventions sociales : 2 580 750 €

Services communs : 2 283 150 €

Charges courantes : 6 000 €

Charges de personnel : 130 150 €

Subvention au CCAS : 2 147 000 €

La subvention au CCAS est en baisse par rapport au BP 2016 en raison de l'inscription par le budget du CCAS d'une recette exceptionnelle correspondant à un remboursement de taxes foncières.

Actions pour l'enfance et l'adolescence : 8 300 €

Charges courantes : 900 €

Subventions : 7 400 €

Actions pour les personnes en difficulté : 71 350 € (subventions)

Autres services : 217 950 €

Charges courantes : 48 000 €

Charges de personnel : 148 050 €

Subventions : 21 900 €

Famille : 34 800 €

Services en faveur des personnes âgées : 30 800 €

Charges courantes : 25 000 € dont 20 000 € au titre des transports

Subventions : 5 800 €

Aides à la famille : 4 000 € (subventions)

Politique de la Ville :

Subventions Contrat de Ville : 103 000 €

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Immobilisations corporelles	15 750
Immobilisations en cours	14 300
Total dépenses d'équipement	30 050
Total recettes d'équipement	6 600

Des crédits sont prévus pour des travaux de rénovation au centre social des Alliers et l'aménagement d'une cuisine pédagogique à l'Institut Médico-Educatif (IME) de Ma Campagne.

SECURITE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE – PREVENTION DE LA DELINQUANCE

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	875 170
Charges courantes	78 350
Autres charges de gestion courante	3 000
Total dépenses de fonctionnement	956 520
Dotations et participations	320
Total recettes de fonctionnement	320

Police municipale : 896 220 €

Charges de personnel : 875 170 €

Charges courantes : 18 050 €

Redevances : 3 000 €

Autres services de protection civile : 60 300 €

Il s'agit des frais liés à la vidéo-protection et des actions menées dans le cadre de la prévention de la délinquance.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Immobilisations corporelles	107 382
Immobilisations en cours	21 000
Total dépenses d'équipement	128 382

- les crédits relatifs à l'extension de la vidéo-protection sont majorés de 100 000 €
- des travaux de réhabilitation sont prévus à hauteur de 21 000 € pour les locaux de la Police Municipale

SERVICES GENERAUX

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017
Charges de personnel	13 493 500
Charges courantes	7 609 207
Atténuations de produits	27 000
Subventions	881 040
Frais financiers	2 244 500
Charges exceptionnelles	46 500
Dépenses imprévues	400 000
Total dépenses de fonctionnement	24 701 747
Produits des services	598 479
Impôts et taxes	47 440 571
Dotations et participations	15 860 159
Autres produits de gestion courante	57 185
Produits financiers	103 863
Produits exceptionnels	5 100
Atténuations de charges	244 000
Total recettes de fonctionnement	64 309 357

Administration générale : 21 292 306 €

Administration générale de la collectivité : 19 136 551 €

Charges courantes : 6 382 27171 €

Charges de personnel : 12 314 790 €

Subventions : 396 790 €

Charges exceptionnelles : 42 700 €

Assemblée locale : 346 300 €

Administration générale de l'Etat : 355 040 €

Charges courantes : 21 000 €

Charges de personnel : 334 040 €

Information, communication, publicité : 768 790 €

Charges courantes : 444 150 €

Charges de personnel : 322 800 €

Subventions : 1 840 €

Fêtes et cérémonies : 40 055 €

Aide aux associations (non classées ailleurs) : 403 840 €

Charges courantes : 70 210 €

Charges de personnel : 296 040 €

Subventions : 37 590 €

Cimetières : 241 730 €

Charges courantes : 48 090 €

Charges de personnel : 192 640 €

Charges exceptionnelles : 1 000 €

Justice : 3 050 €

Il s'agit de la subvention à l'Ordre des Avocats pour l'organisation de permanences au profit des angoumoisins.

Coopération décentralisée : 96 790 €

Il s'agit principalement de la subvention au Comité de Jumelages.

Opérations non ventilables : 3 309 601 €

Charges courantes : 638 101 €

Atténuations de produits : 27 000 €

Charges financières : 2 244 500 €

Dépenses imprévues : 400 000 €

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BP 2017
Immobilisations incorporelles	90 911
Subventions versées	172 000
Immobilisations corporelles	779 996
Remboursement emprunts	12 127 000
Immobilisations en cours	1 081 398
Opérations d'équipement	522 937
Travaux pour compte de tiers	229 096
Autres dépenses	464 000
Dépenses imprévues	1 864 502
Total dépenses d'investissement	17 331 840
Total recettes d'équipement(*)	3 862 190

(*) hors ligne de trésorerie

Des crédits sont notamment inscrits pour :

- la poursuite des travaux d'aménagement sur le Bâtiment Ephémère dans le cadre du relogement des associations suite à l'opération de Lunesse : 473 000 €
- le versement de fonds de concours au GrandAngoulême pour la construction d'un point de fourniture supercarburant à la station-service communautaire : 50 000 €

- la poursuite de travaux réalisés dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) : 376 000 €
- l'aménagement de la Maison de Bourgines pour l'accueil d'associations : 250 000 €
- divers travaux sur les bâtiments publics : 359 000 €
- des dépenses informatiques pour un montant global de 475 000 € correspondant à l'acquisition de licences et de matériel, la réalisation de travaux de câblage et le versement d'un fonds de concours au GrandAngoulême dans le cadre des services communs « systèmes et réseaux informatiques »
- l'acquisition de véhicules, matériel et mobilier pour les services municipaux

VI - Les ratios légaux

	VALEURS	MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 492.66	1 295.00
Produit des impositions directes / population	722.37	614.00
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 671.27	1 512.00
Dépenses d'équipement brut / population	163.18	366.00
Encours de dette / population	1 439.89	1 099.00
DGF / population	323.14	284.00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60.23	57.70
Dépenses de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	98.74	91.90
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9.76	24.20
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	86.16	72.70